

■ COURRENDLIN

# Extension scolaire liée à une hausse de quotité

► **L'extension des bâtiments scolaires de Courrendlin** ne verra le jour que si le budget 2021, prévoyant une hausse de deux dixièmes de la quotité, est accepté.

► **Cette annonce a été faite lors de la présentation de ce projet indispensable** pour combler les lacunes en salles de classe et répondre à la hausse démographique.

► **Avec le réaménagement de la traversée du village, la réfection des rives** de la Birse, Courrendlin est confronté à de gros investissements qui, tous, ne recevront les subventions promises qu'en 2025.

La commune de Courrendlin travaille à plusieurs projets représentant d'importants investissements. Elle doit mener à bien le réaménagement de la traversée du village, estimé à 7,2 millions de francs, dont 4,9 millions de subventions, si les travaux débutent en 2023 au plus tard.

La réfection des rives de la Birse coûtera environ 8 millions de francs, dont 5 de sub-

ventions. Ce projet a été repoussé à plusieurs reprises et la législation fédérale impose maintenant sa réalisation. Le renouvellement du chauffage des écoles est encore prévu cette année et provoquera une dépense de 590 000 fr.

Quant à elle, l'extension des bâtiments scolaires primaires et secondaires est estimée à près de 12,5 millions et la première étape correspondra à un investissement de 8,46 millions, avec 2,4 millions de subventions.

## Une planification plutôt difficile

«Ces projets représentent de gros investissements. Le Conseil communal a fait appel à une société spécialisée pour affiner sa planification et a discuté avec le délégué aux affaires communales», a expliqué, lors de la séance d'information d'avant-hier soir, Vincent Eggenschwiler, conseiller communal responsable des finances.

Il a annoncé que le délégué aux affaires communales a dé-

cidé que le crédit pour l'extension des bâtiments scolaires ne pourra être soumis au Souverain que si l'assemblée communale du 8 mars accepte le budget 2021, établi avec une hausse de deux dixièmes de la quotité qui se fixera à 2,25.

Comme les subventions pour ces différents projets ne seront versées qu'en 2025, la commune de Courrendlin devra donc faire la banque; ce qui augmentera fortement sa dette. Celle-ci s'élèvera jusqu'à 10 400 fr. par habitant, avant

de redescendre à 8300 fr. par personne, à partir de 2025.

Le conseiller communal a encore indiqué que l'exécutif communal a, vu la situation financière, décidé de réaliser d'abord la première des deux constructions composant l'extension des bâtiments scolaires. «Si la hausse de quotité est acceptée, a précisé le maire Joël Burkhalter, une votation populaire sera organisée le 13 juin pour le crédit de construction, puis les travaux pourront débuter en octobre, avec une inauguration prévue en décembre 2022.»

## Deux bâtiments scolaires indispensables

Mais l'assemblée d'avant-hier avait surtout pour but de présenter les deux nouveaux bâtiments qui complèteront ceux des écoles primaire et secondaire souffrant d'importantes lacunes en locaux. Il a même fallu installer, en 2018, des classes dans deux conteneurs. «Validé à deux reprises lors de l'acceptation de crédits d'étude par l'assemblée communale, ce projet est arrivé à maturité», s'est félicité le maire. Il a rappelé que Courrendlin a accueilli plus de 500 nouveaux habitants les cinq dernières années et que les écoles ont donc été fortement impactées.

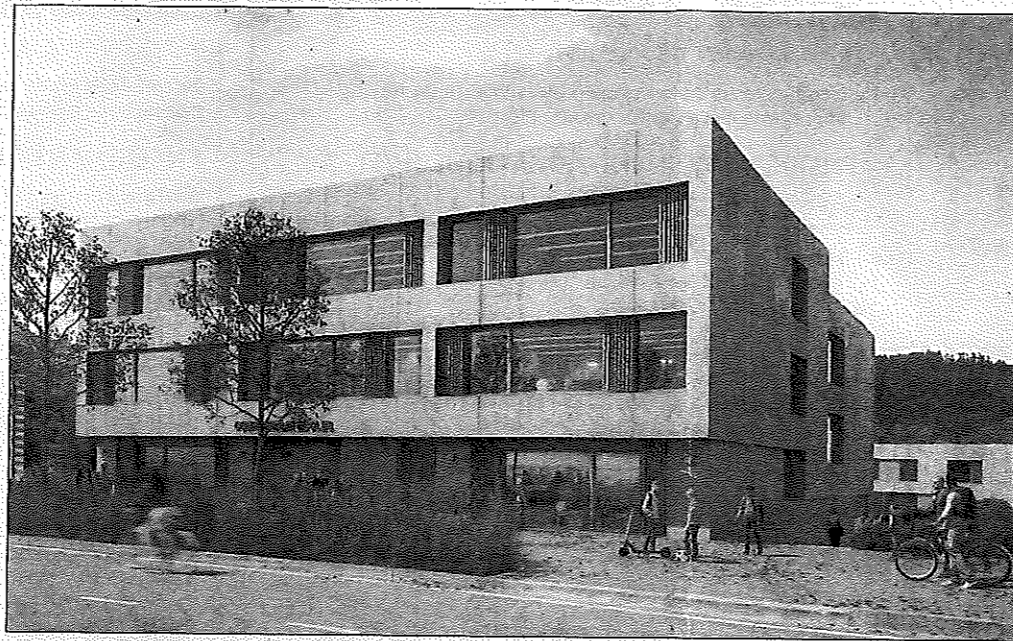
Situé au bord de la route cantonale, le premier bâtiment disposera, sur trois niveaux, d'une salle pour les activités manuelles, de classes pour les écoles secondaire et primaire, d'une médiathèque, d'une salle de dessin, de deux de sciences et d'une d'économie familiale.

Le deuxième bâtiment, sur deux niveaux, comprendra cinq classes enfantines, une UAPE avec son restaurant, son espace pour les devoirs, une salle de jeux et un local administratif. Les deux constructions seront équipées d'un ascenseur pour les élèves à mobilité réduite.

«Le prix au mètre carré est comparable à celui de l'agrandissement du collège de Delémont en 2012, alors que les coûts n'ont pas baissé», a détaillé Jacques Widmer, directeur des écoles.

Il a présenté dans le détail les solutions de fortune qui ont dû être développées depuis plusieurs années pour disposer de suffisamment de salles. Interrogé sur le sujet, le directeur a admis qu'il était un peu dommage de repousser la construction du deuxième bâtiment, tout aussi nécessaire que le premier, car répondant à la demande des parents souhaitant un accueil scolaire à midi.

THIERRY BÉDAT



Confronté à d'importants investissements, le Conseil communal de Courrendlin a décidé de réaliser en deux étapes l'extension des bâtiments scolaires du village.